



CGT INFO

JANVIER 2015

Classification - Salaires - Points de compétence

► Classification - Salaires:

Plusieurs mois de négociations pour accoucher d'une souris!!! Des heures et des heures de réunions pour assister aux circonvolutions et autres contorsions de l'employeur pour nous dire qu'il n'avait au final pas grand chose à proposer!! Et pire encore, d'annoncer que les salariés des UGECAM seraient écartés d'une partie la négociation (celle concernant la grille salariale E)!!! La principale mesure proposée serait la réouverture de l'ancienneté sur 5 années... **La misère...**

Rebelotte lors de la négociation sur les salaires, la seule proposition qui nous a été faite: rien sur 2014 et rien sur 2015! Aucune augmentation de la valeur du point et aucune autre mesure d'accompagnement, comme les années précédentes.

Tout ceci est inadmissible et inacceptable, la CGT, lors de chacune de ces réunions, n'a cessé de dénoncer ces pseudo-négociations et cette politique d'austérité qui conduit à l'appauvrissement généralisé des salariés. A ce jour l'ensemble des fédérations ont fait part de leur désaccord, même si ce refus est loin d'être homogène, nous espérons une unité syndicale pour faire reculer l'employeur.

► Points de Compétence:

Suite à l'accord sur les NAO (Négociations Annuelles Obligatoires), une attention particulière a été portée sur tous les salariés n'ayant pas obtenu de points de compétence depuis 3 ans. Une non attribution pour la 4ème année de suite doit être motivée et justifiée. N'hésitez pas à contester pour en connaître les raisons. **Vos élus CGT, dans chaque établissement, pourront vous indiquer la procédure de contestation ou contactez nous sur notre adresse mail : cgtugecamra@yahoo.fr.**

Cette année encore, comme les précédentes, le taux d'attribution global sur notre UGECAM est de 20%, soit le minimum conventionnel!! **La CGT, lors de nos rencontres avec le Ministère de la Santé et la Direction Nationale des UGECAM, a largement dénoncé et condamné cette attribution minimale, faisant des salariés de l'UGECAM les parents pauvres de notre institution!!!**

LE MOT MYSTÈRE



Elections des Représentants du Personnel au Conseil de l'UGECAM

Tout comme les élections professionnelles, l'élection des Représentants du Personnel au Conseil de l'UGECAM (ex conseil d'administration) revêt un enjeu majeur pour la défense des intérêts des salariés. Dans le contexte politique et économique actuel, il est essentiel que la voix des salariés de notre UGECAM soit entendue.

Les objectifs et les restrictions budgétaires fixés par l'ARS et la CNAM, déclinés dans tous les établissements de manière arbitraire, nécessitent l'éclairage d'une approche plus réaliste et plus humaine, qu'aujourd'hui seuls les représentants CGT peuvent apporter du fait de leur représentativité sur notre UGECAM. Les élus CGT ont toujours su porter de façon concrète la réalité de terrain indispensable aux Conseillers pour une compréhension optimale des situations réelles. Le vote des restructurations et des budgets impactent en premier lieu le personnel, tant dans ses conditions de travail (effectif - salaire - respect des droits légaux et conventionnels ...) que dans l'avenir de nos établissements.

Dans le contexte actuel où la volonté prédominante est la restriction sous toutes ses formes, vos élus CGT entendent bien faire valoir, avec, force, les intérêts du personnel.

Au conseil, comme dans toutes les instances, la CGT s'y emploie avec un seul et même langage, du national au local.

Pour faire entendre votre voix : VOTEZ CGT

Attention, le vote se faisant uniquement par correspondance, par sécurité, renvoyez votre courrier avant le 19 janvier et n'oubliez pas de signer au verso votre enveloppe postale de retour.

Rencontres avec la Direction Nationale du Groupe UGECAM et le Ministère de la Santé

Le 20 novembre, une délégation CGT des UGECAM (dont Sabine Grangy déléguée syndicale centrale de notre UGECAM) a rencontré Mme Carzon (directrice nationale du Groupe UGECAM) et M. de Cadeville (directeur adjoint de la CNAM). Nous sommes intervenus pour dénoncer les diverses restructurations et fusions bien souvent pénalisantes pour le personnel, les atteintes à nos droits légaux et conventionnels (travail de nuit - reconnaissance des Diplômes Universitaires - respect du



protocole de 82 - politique de rémunération...), et demander une implication plus active de la Direction Nationale dans la négociation avec les ARS afin d'obtenir des budgets en rapport avec nos activités.

Mme Carzon, nous a assuré que le droit devait s'appliquer, il serait bon que nos directions locales l'entendent!!! Au niveau du travail de nuit, la direction nationale prépare une synthèse afin d'uniformiser les pratiques et veiller au respect des droits conventionnels. Mme Carzon nous a d'autre part dit rencontrer les ARS afin de défendre les projets et obtenir les dotations nécessaires.

Le lendemain, nous avons été reçus au Ministère de la Santé, où nous sommes à nouveau largement intervenus pour dénoncer les sous-dotations dont souffrent nos établissements. Nos interlocuteurs ont souligné le rôle essentiel des ARS dans la politique de santé des territoires, sans remettre en cause les arbitrages d'attribution budgétaire. Lors de cet échange nous avons également défendu une de nos revendications : les UGECAM, présentes sur l'ensemble du territoire, pourraient être une réponse aux déserts médicaux.

Seule la CGT, organisée en collectif national des UGECAM au sein de notre fédération, est reçue régulièrement par la Direction Nationale des UGECAM et le Ministère, faisant de notre syndicat un interlocuteur indispensable.

Explosion des licenciements pour faute

Nous constatons une recrudescence des licenciements pour faute!!! Manifestement le licenciement semble devenu la facilité pour résoudre des problèmes qui relèveraient plutôt d'une politique de management de proximité, plus humaine et plus juste.

Ce constat ne peut qu'alerter notre syndicat, cette politique d'éviction facilitée fragilisant l'ensemble des salariés.

Les salariés sont pourtant globalement les mêmes aujourd'hui qu'hier! Quel en est donc le but??? Se séparer facilement de salariés dérangeants, variable d'ajustement des effectifs... toutes les supputations sont possibles.

Nous ne pouvons que constater que la majorité de ces licenciements sont injustifiés. En effet, les articles 49 à 53 de notre convention collective stipulent la saisie de la commission disciplinaire régionale pour tout licenciement pour faute. Or, celle-ci s'est presque toujours prononcée contre les licenciements. Malgré cela, nos directions, sourdes aux avis conventionnels, poursuivent les procédures, regrettant même la tenue de cette commission!!! Ben voyons il serait tellement plus simple de licencier en cachette!!!

EN BREF

***Le flou sur les projets et l'avenir:** Déplacement de **La Maisonnée**, Relocalisation de **Tresserve**, Avenir de **La Buissonnière**... circulez y'a rien à voir... Les salariés sont dans le flou... Des projets sont lancés, mais l'information au personnel ne suit pas, laissant place à toutes les inquiétudes, et les bruits de couloirs. Face à de tels chantiers de réorganisation, il serait bon que les directions communiquent afin de rassurer le personnel, et lui permettre de s'approprier son avenir. **Les projets ne peuvent se faire qu'avec les salariés et pas sans eux!**

***Tresserve:** **Encore des vagues de démissions**... La direction refuse d'en interpréter les causes, expliquant qu'il s'agit là tout simplement d'un turn-over naturel. **Pourtant ces départs semblent bien liés au mal-être ressenti par l'ensemble des salariés, nourri par un management basé uniquement sur la menace et le rapport de force.** Voilà déjà de nombreuses années que nous dénonçons ce climat particulier dans l'établissement, sans manifestement que la situation évolue. Il devient urgent d'améliorer l'écoute et le dialogue avec les salariés, pour qu'une ambiance de travail plus saine et sécurisante se mette en place.

***Val Rosay : Fini le regroupement, place à la restructuration!!!** Réorganisation des services, modification des prises en charge, attribution de nouvelles missions... la situation est alarmante : **le stress, la souffrance, la surcharge de travail, l'inquiétude sont devenus le lot quotidien des salariés du Val.** Il devient urgent de définir les missions précises de chaque service et parallèlement d'attribuer les effectifs nécessaires pour qu'enfin les agents puissent se projeter dans l'avenir. La CGT ne cesse également de dénoncer la situation très dégradée de certains services : le secrétariat médical, l'accueil et les ASH de restauration qu'on ne cesse de bombarder de nouvelles tâches.

***Val Rosay : Elections partielles des délégués du personnel:** A l'issue de la phase finale du projet Val Rosay, qui a vu le regroupement de 4 établissements de notre UGECAM, une élection partielle des délégués du Personnel s'est tenue le 25 novembre, afin d'élire des salariés représentatifs du nouvel établissement. **La liste CGT est arrivée largement en tête avec plus de 74% de voix sur le collège employés.** Nous remercions les salariés qui nous ont apporté leur confiance, ils peuvent compter sur notre disponibilité et notre détermination.

Happy New Year

Les élus et adhérents du syndicat CGT de
L'UGECAM Rhône-Alpes vous présentent leurs
meilleurs voeux pour cette nouvelle année



Pour nous contacter : cgtugecamra@yahoo.fr